Motion du 27 juin 2022 de Mmes et MM. Amar Madani, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Yasmine Menétrey, Daniel Dany Pastore et Christian Steiner: «Ecole des Pâquis: il y a urgence».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 28 juin 2022)

MOTION

Considérant:

- l'exaspération des habitants, des parents d'élèves et des commerçants des Pâquis, à cause du trafic de drogue qui a pris une expansion fulgurante aux abords et même dans le préau de l'école de Pâquis-Centre, notamment avec l'arrivée du crack, stupéfiant très dangereux;
- la situation d'insécurité qui prévaut jour comme nuit due à la présence permanente des dealers dans le secteur;
- le nombre de textes déposés aussi bien au Conseil municipal (M-1310, M-1331, M-1244) qu'au Grand Conseil (M 2078);
- les nombreuses pétitions déposées par des citoyens excédés, comme la P-262: «Pour des préaux sûrs et sécurisés: fermeture nocturne pour utilisation diurne» acceptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 26 mars 2014;
- les lettres adressées au Conseil d'Etat, au procureur général et à la police;
- les articles parus dans la presse locale dénonçant une situation qui empoisonne la vie des citoyennes et des citoyens de notre cité;
- que dans sa réponse du 2 mai 2018 à la motion M-1331, le Conseil administratif s'est engagé à une fermeture du préau à l'horizon mi-2020;
- qu'à ce jour la situation ne cesse de se dégrader;
- eu égard à la gravité et à l'urgence de la situation,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif la fermeture sans délai du préau de l'école de Pâquis-Centre afin que la rentrée scolaire 2022-2023 se déroule dans de bonnes conditions.